



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer

Service territorial du grand amiénois

Bureau eau et risques

Amiens, le 5 octobre 2018

Dossier suivi par : Sabine DESANLIS
Tel : 03 22 97 21 22 - Fax : 03 22 97 23 08
Courriel : sabine.desanlis@somme.gouv.fr

Lettre Recommandée avec accusé réception

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L 214-1 à L 214-8 du code de l'environnement relatif à :

**la viabilisation et aménagement du site de l'ancienne usine BVR
sur le territoire de la commune de Corbie .**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 24 mai 2018, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. **Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Toutefois, ceci ne préjuge pas des autorisations qui seraient nécessaires à d'autres titres.

Les périodes de réalisation des ouvrages de gestion des eaux pluviales (modèles joints) ou la date de réception des travaux devront être transmises au service en charge de la police de l'eau afin que mes services puissent constater leur réalisation à l'identique du dossier susmentionné.

Je vous informe également que, sous une période de trois ans, ces ouvrages feront l'objet d'un contrôle portant sur leur conformité et leur état d'entretien.

En application de l'article R. 214-51 du code de l'environnement, la mise en service de l'installation, la construction des ouvrages, l'exécution des travaux et l'exercice objet de votre déclaration doivent intervenir dans un délai de 3 ans à compter du présent courrier, à défaut de quoi votre déclaration sera caduque.

Monsieur Michael LEVY
SAS Corbie 26
Zone industrielle les Paluds
350 rue du Douard
13 400 Aubagne



Observatoire des territoires de la Somme
<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Observatoire-des-territoires>

Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme
Centre administratif départemental - 1, boulevard du port - 80 026 Amiens cedex 1
Tél. : 03 22 97 21 00 - Fax : 03 22 97 23 08 - Horaires d'ouverture 9H - 12H et 14H - 16H

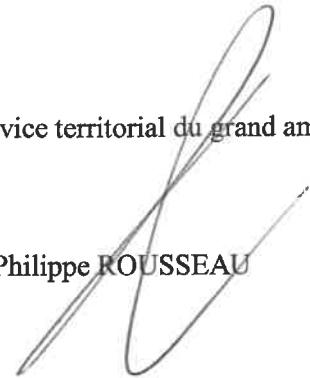
Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de Corbie où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois et à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Sage Haute Somme pour information. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Somme durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage en mairie, ce délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du service territorial du grand amiénois,

Philippe ROUSSEAU





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

**Déclaration
de commencement des travaux**

**à compléter et à retourner
par mail : ddtm-stga@somme.gouv.fr**

ou par courrier : DDTM de la Somme, Service
territorial du grand amiénois, 1 Bd du Port
80026 Amiens Cedex 01

Objet : dossier de déclaration loi sur l'eau pour la viabilisation et aménagement du site de l'ancienne usine BVR situé sur la commune de Corbie

Références du dossier : 80-2018-00140

Nom Prénom / Raison sociale : SAS Corbie 26

Adresse : Zone industrielle les Paluds 350 rue du Douard 13400 AUBAGNE

Je soussigné(e),

Atteste avoir démarré les travaux de l'opération reprise en objet, le __ / __ / ____

Fait à :

Signature

Le

✂



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

**Déclaration
d'achèvement des travaux**

**à compléter et à retourner
par mail : ddtm-stga@somme.gouv.fr**

ou par courrier : DDTM de la Somme, Service
territorial du grand amiénois, 1 Bd du Port
80026 Amiens Cedex 01

Objet : dossier de déclaration loi sur l'eau pour viabilisation et aménagement du site de l'ancienne usine BVR situé sur la commune de Corbie

Références du dossier : 80-2018-00140

Nom Prénom / Raison sociale : SAS Corbie 26

Adresse : Zone industrielle les Paluds 350 rue du Douard 13400 AUBAGNE

Je soussigné(e),

Atteste avoir terminé les travaux de l'opération reprise en objet, le __ / __ / ____

Fait à :

Signature

Le,

